

Présents : 10 **Votants : 11**
Excusé : Mr C. BUREL pouvoir à Mme
C.LARTIGUE

**Le procès verbal de la séance
du 16/05/2017 est approuvé
à l'unanimité.**

**Toutes nos délibérations sont
consultables en mairie.**

Kermesse de l'école - 23/06/2017



**Nos prochains
rendez-vous !**

Mardi 4 juillet : Remise des
dictionnaires aux CM2 à 18h30

Jeudi 6 juillet : Pique-nique des
enfants de l'école à la Binette

Vendredi 14 juillet : Fête
Nationale, rassemblement à 16h,
bal des pompiers

Dimanche 23 juillet : Concours
de pétanque - Union Vignerons

Jeudi 27 juillet : Pique-nique du
Club Boumien

**Vendredi 25 au dimanche 27
août :** « au bout de la danse » -
Fraternelle

Dimanche 27 août : Buffet campa-
gnard des vignerons

Samedi 9 septembre : Escale des
mariniers à la binette (en route
vers le festival de Loire). Soirée
moules frites et chansons

**Prochain Conseil Municipal
Mardi 29 Août à 20 h30.
Bonnes vacances !!!**

Conseil Municipal

Du 20 Juin 2017

Compte-rendu

Informations importantes !

- Dernière minute...

Comme elle l'avait annoncé en 2014, Madame le Maire souhaite mettre fin à sa fonction de Maire avant la fin de l'année. Sous réserve de validation définitive par Monsieur le Préfet, les élections municipales partielles se dérouleront à Bou les **1^{er} octobre et 8 octobre 2017**.

- Eau impropre à la consommation au stade de la binette...

Depuis le 16 juin, des analyses ont montré que l'eau **de la rue de la Binette est impropre à la consommation**. Les 5 familles concernées ont été immédiatement prévenues et des affiches ont été apposées aux abords de la binette. **Des purges ont été effectuées et depuis la situation est redevenue normale**, sauf au stade où il est déconseillé de consommer l'eau.

Orléans Métropole

- Election du Président

Le 22 juin a été officiellement élu **le Président de la Métropole, Olivier CARRE** ainsi que **20 vice présidents en charge des compétences dévolues à la Métropole**.

- Projet Métropolitain

Les élus des 22 communes ainsi que leurs DGS travaillent activement sur le projet Métropolitain **qui sera voté lors du Conseil Communautaire du 11 juillet prochain**. Il sera présenté aux élus de Bou par un élu d'Orléans Métropole courant septembre.

Vie Municipale - délibérations prises

- Délégation du droit de préemption urbain communautaire

Les compétences transférées de plein droit à la communauté urbaine au 1^{er} janvier 2017, devenue Métropole au 1^{er} mai 2017, comprennent celle de **l'élaboration du plan local d'urbanisme**, ce qui implique de fait **un transfert de l'exercice de droit de préemption urbain à la Métropole**. Toutefois, par souci de logique et de simplicité, la Métropole a souhaité que ce droit de priorité à l'égard des biens situés sur la commune redevienne une des prérogatives du Maire. Le conseil décide à 10 voix pour (1 abstention) d'accepter cette délégation.

- Approbation du retrait de la commune de Donnery du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP)

Madame le Maire rappelle que par arrêté préfectoral en date du 28 décembre 2016, il a été mis fin à l'exercice des compétences du SIAEP du fait du transfert « de la compétence eau » à la Communauté Urbaine.

Vie Municipale - délibérations prises...suite

La commune de Donnery ne faisant pas partie de la Communauté Urbaine d'Orléans, elle a sollicité son retrait définitif du syndicat à compter du 30/06/2017. Ce retrait a été approuvé par le SIAEP par délibération du 02/06/2017. Ainsi, il est demandé aux 5 autres communes adhérentes d'approuver également le retrait de la commune de Donnery. **Après vote, le conseil municipal de Bou accepte à l'unanimité cette proposition.**

Adhésion au Syndicat Intercommunal de Restauration Collective (SIRCO)

Notre marché de fourniture de repas pour le restaurant scolaire et de portage de repas, arrivant à terme au 31/08/2017, il est proposé, dans le cadre de la mutualisation, de rejoindre le SIRCO qui comprend les communes de St Jean de la Ruelle, La Chapelle St Mesmin, St Jean de Braye et Semoy. La commune de Bou ayant fait part de son intérêt pour rejoindre le SIRCO, il convient que le conseil municipal se prononce sur cette adhésion. **A l'unanimité cette proposition est acceptée.**

Fixation des tarifs périscolaires pour la rentrée 2017

Les tarifs de garderie et d'étude restent identiques à 2016 (et 2015). Le tarif cantine Maternelle et Primaire sera désormais facturé à **4€50 par repas (prix d'achat par la mairie à 4€06 TTC)**. L'application du quotient familial sera maintenue.

Vie municipale - périscolaire

Réforme des rythmes scolaires

Un décret du nouveau ministre de l'éducation nationale, qui sera publié dans l'été, remet en cause la réforme des rythmes scolaires mise en place en 2013. Ainsi, il est laissé carte blanche aux communes pour retourner à la semaine de 4 jours d'école dès 2017 (et donc supprimer les Taps). Une commission extra-scolaire composée d'élus, d'enseignants, de représentants de parents d'élèves et du personnel communal s'est tenue le 15 juin à ce sujet et après vote, **il a été décidé de maintenir l'existant pour la rentrée de 2017.**

Informations diverses

Recherche personne pouvant gérer en binôme un groupe d'enfants pour activité périscolaire (artistique, culturelle ou sportive): lundi ou mardi ou jeudi de 15 h 45 à 16h45. Renseignements en mairie.

Brûlage des déchets verts : le brûlage des déchets verts à l'air libre et des feux de plein air est strictement interdit dans tout le Loiret (arrêté préfectoral du 9 juin 2017).

Bibliothèque : ouverture pendant l'été **uniquement le mercredi de 16h30 à 18h30.** - **Accueil de la mairie :** pendant l'été, ouverture les lundis/jeudis de 9 h à 12 h et les mardis/vendredis de 14h30 à 17h30.

Etat-civil



Bienvenue à ...!

**Louisa CASTRO
LAMBINET
le 19/05/2017**

Toutes nos félicitations aux parents !

La vie de la commune suite...

Conseil d'école du 20 juin :
Les effectifs de la rentrée 2017, sont à ce jour de 85 élèves (10 de plus qu'en 2016).

Passage de la balayeuse :
Mardi 11 juillet
Merci de ne pas laisser de voitures aux abords des trottoirs.

Passage du jury fleurissement :
Du 07 au 13/08/2017

Nouvel agriculteur installé sur la commune : Mr Rémi BONNEAU qui propose à la vente ses produits sur son exploitation «les Brandalons», le vendredi soir et samedi matin (route de Chécy).

Rappel Nuisances sonores

L'utilisation d'outils bruyants (tondeuse, débroussailluse...) est règlementée :

- **Lundi au vendredi : 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19h30**
- **Samedi : 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**
- **Dimanche et jours fériés : 10 h à 12 h**

Pour le bien de tous, merci de respecter ces horaires.